



CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 12 décembre 2024.

Présidence : Mme Marielle Bartolucci

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal No 5/2024 du 7 octobre 2024 relatif à une demande de crédit de CHF 592'000.00 pour le remplacement de conduites d'eau potable entre les carrefours les Chênes/Sansy et Sansv/route de Sullens, en bordure du chemin de la Vignettaz et dans l'impasse de la Fornache ainsi que la pose d'une nouvelle conduite de bouclage,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 592'000.00 pour le remplacement de conduites d'eau potable entre les carrefours les Chênes/Sansy et Sansy/route de Sullens, en bordure du chemin de la Vignettaz et dans l'impasse de la Fornache ainsi que la pose d'une nouvelle conduite de bouclage,
- de financer GHF 592'000.00 par la trésorerie courante,
- de porter au budget de fonctionnement, dès la fin des travaux, l'adaptation des charges usuelles d'exploitation,
- le montant sera amorti par un amortissement budgétaire par le compte 810.331.

Ainsi délibéré en séance du 12 décembre 2024.

La Présidente

Marielle Bartolucci



La Secrétaire

Anita Cochard